

# PLACE DU MOLARD

LES HALLES DU MOLARD ET LA TOUR - 54-56. RUE DU RHÔNE

**GENÈVE** 

#### Maître de l'ouvrage

Groupe Jelmoli Au Grand Passage Innovation SA Rue du Rhône 50 1204 Genève

### Délégué du Maître de l'ouvrage

Philippe Weber Avenue Jacques-Martin 5 1224 Chêne-Bougeries

#### Architectes

Association d'architectes Mentha & Rosset Architectes SA Avenue Ste-Clotilde 13 1211 Genève 8

Chef de projet: François Mentha Olivier Favre

Direction des travaux: Fric De Men

Galeras Architectes Associés SA Chemin des Tulipiers 19 1208 Genève

## Ingénieurs civils

Structures maçonnerie, béton armé, métal et bois Fondations spéciales : Jorand & Roget SA Rue de la Faïencerie 2 1227 Carouge

Tremblet SA Quai du Seujet 1201 Genève

Liaison bâtiments : Bureau d'ingénieurs civils Pierre Moser Route de Chêne 29 1208 Genève

### **Bureaux techniques**

Electricité : Rhône-Electra Engineering SA Avenue de Rosemont 12 bis 1208 Genève

Chauffage / Ventilation Climatisation: SB Technique SBt Sarl Ingénieurs conseils cvcs Rue du Môle 38bis 1201 Genève

Etudes sanitaires Pierre Buclin SA Rue Boissonnas 9 1227 Les Acacias

Géotechnique : Géotechnique Appliquée Dériaz SA Chemin des Vignes 9 1213 Petit-Lancy

## Architectes paysagistes

Aménagements de cours et patios : Oxalis Architectes Paysagistes Associés Sàrl Place de l'Eglise 6C 1255 Veyrier

#### Géomètres

Heimberg & Cie Ingénieurs géomètres officiels Rue de Saint-Léger 18 1204 Genève

Place du Molard 2 - 6 Rue du Rhône 54 - 56

Conception 1994 - 1996

Réalisation 1998 - 2003









# **PROGRAMME**

Mise à disposition du public d'un passage condamné. Le Passage du Rhône comprend les immeubles 2, 4 et 6 de la Place du Molard, la Tour de l'Horloge, ainsi que les numéros 54 et 56 de la rue du Rhône.

Une galerie marchande de 3'500 m2 sur trois niveaux accueille huit commerces et un restaurant. Les étages 2 à 4. ainsi que les combles, sont dévolus à des surfaces administratives (5'500 m2) destinées à la location.

### **PROJET**

Techniques développées pour des constructions historiques. Le projet finalement adopté permet l'aménagement des espaces modernes requis par les exigences commerciales, tout en redonnant libre accès au Passage du Rhône, jusque-là condamné

Cette mesure permet de mettre en valeur la splendide cour du 18ème siècle, en rénovant les façades et les structures dans un esprit conservateur, puriste et scrupuleux.

L'ensemble des interventions a été entrepris en collaboration avec divers services spécialisés services cantonaux, laboratoires et experts divers, en appuyant principalement

les réflexions sur un rapport historique, dressé par Madame Christine Amsler.

La nécessité de procéder à l'assainissement des bâtiments et de conforter leur assise, a conduit à d'impressionnants travaux de reprise en sousoeuvre, pratiqués après mise en place d'une structure métallique provisoire, appuyée sur des

micropieux et apte à reprendre toutes les charges du bâtiment.

D'importants travaux de restauration, voir de remplacement des parpaings de pierre naturelle constituant l'enveloppe extérieure des bâtiments, ont été conduits avant de procéder

à leur garnissage par crépis exécuté à l'ancienne.

La couverture en tuiles a été déposée en conservant les pièces réutilisables pour la reconstitution de la toiture, après réfection complète des structures de la charpente.







CARACTÉRISTIQUES

Surfaces brutes de planchers : 12′500 m2

Volume SIA: 49'400 m3

Coût global (HT) :

CHF 61'300'000.-Etude de projet : 1994 - 1996

Réalisation : 1998 - 2003